

FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

MODALITES DE SELECTION EQUIPE DE FRANCE

2024

CYCLISME

BMX RACING

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME



Fédération Française de Cyclisme

1, rue Laurent Fignon - CS 40100 - 78069 SAINT QUENTIN EN YVELINES CEDEX

Tél : **08.11.04.05.55** (non surtaxé) – E-mail : info@ffc.fr – Web : <http://www.ffc.fr>

Fédération affiliée au CNOSF (Comité National Olympique et Sportif Français)

Créée le 6 février 1881 sous la dénomination Union Vélocipédique de France





PRINCIPES GÉNÉRAUX DE SÉLECTION

1 - Le Directeur Technique National (DTN) est le sélectionneur. Il arrête la sélection nominative sur proposition du directeur du programme Olympique (DPO), après avis du Directeur du Service Médical de la FFC.

2 - Le Directeur Technique National effectue son choix parmi les sportifs licencié-e-s UCI de nationalité française sélectionnables dans l'objectif prioritaire de l'Équipe de France, qui est d'obtenir des titres et des médailles olympiques

3 - La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et les remplaçant-e-s. Les remplaçant-e-s peuvent être désigné-e-s « titulaire » à tout moment à partir de l'annonce de la sélection.

4 - Le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs/sportives sélectionnables ou sélectionné-e-s tout-e sportif/sportive qui n'est manifestement plus en mesure de disputer dans des conditions optimales la compétition pour laquelle il/elle est retenu-e, en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une contre-indication médicale, de l'absence totale ou partielle de surveillance médicale réglementaire

5 – Après consultation de l'encadrement technique de l'Équipe de France, le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs/sportives sélectionnables ou sélectionné-e-s tout-e sportif/sportive, qui aurait fait preuve d'un comportement répréhensible (vis-à-vis des lois et règlements nationaux ou internationaux) ou d'une attitude susceptible d'entraver le bon fonctionnement de l'Équipe de France, ou pouvant porter atteinte à l'image et aux valeurs de cette dernière et de la Fédération. La cohésion de l'Équipe de France étant un élément essentiel à la performance individuelle et collective, l'éligibilité aux critères techniques et sportifs détaillés en suivant ne fait aucunement obstacle à une décision du DTN d'écarter tout-e sportif/sportive dont l'attitude, le comportement, les actes ou refus d'adhérer aux règles de vie du collectif ou aux consignes des encadrants, viendraient à nuire à l'Équipe de France, à ses performances, à sa préparation ou encore à son image.

6 - Les sportifs/sportives s'engagent à honorer toute sélection en Équipe de France et à respecter le calendrier de préparation, dont le parcours de compétitions et de stages, défini par l'Entraîneur national en charge du collectif concerné. En cas d'exemption de stage ou de compétition pour raison médicale, un certificat médical de contre-indication doit être établi par le médecin en charge du collectif concerné.

7 - Le Directeur Technique National peut ne pas appliquer les quotas attribués au pays.

MISSION	Intitulé	Date début	Date fin	Pays
1	COUPE DU MONDE N°1 - ROTORUA PROGRAMME OLYMPIQUE	09/02/2024	11/02/2024	NZ
2	COUPE DU MONDE N°2 - BRISBANE PROGRAMME OLYMPIQUE	23/02/2024	25/02/2024	AUS
3	TEST EVENT OLYMPIQUE - PARIS PROGRAMME OLYMPIQUE	04/04/2024	07/04/2024	FRA
4	CHAMPIONNAT DU MONDE - ROCK HILL PROGRAMMES OLYMPIQUE ET RELEVÉ	16/05/2024	19/05/2024	USA
5	CHAMPIONNAT D'EUROPE - VERONE PROGRAMME RELEVÉ	31/05/2024	02/06/2024	ITA
6	JEUX OLYMPIQUES - PARIS PROGRAMME OLYMPIQUE	01/08/2024	02/08/2024	FRA



LES PROGRAMMES EQUIPE DE FRANCE BMX RACING

➔ PROGRAMME OLYMPIQUE :

COLLECTIF OLYMPIQUE ET COLLECTIF ELITE :

Le directeur du programme Olympique (DPO) détermine le programme d'actions dédié à l'accompagnement du collectif « Olympique ». Le directeur technique national (DTN) détermine le programme d'actions dédié à l'accompagnement du collectif « Elite ». Ces collectifs sont établis :

- Sur les performances internationales élites réalisées au cours de l'olympiade (pour le collectif Olympique) et au cours de la saison N-1 (pour le collectif Elite), au regard des critères de sélectionnabilité aux Jeux Olympiques.
- Sur la capacité à intégrer son projet personnel au sein du projet collectif équipe de France, orienté vers les Jeux Olympiques et les championnats du monde élite.

Les pilotes sont informé-e-s individuellement par le head coach de la discipline de leur appartenance à l'un de ces deux collectifs du programme Olympique.

L'appartenance au collectif Olympique est réévaluée tous les 18 mois environ.

L'appartenance au collectif Elite est réévaluée chaque saison.

➔ PROGRAMME RELEVE :

COLLECTIF U23 ET COLLECTIF JUNIOR :

Le directeur technique national (DTN) détermine le programme d'actions dédié à l'accompagnement des collectifs « U23 » et « junior ». Ces collectifs sont établis :

- Sur les performances internationales en catégories 16 ans, ou juniors ou U23 réalisées au cours de la saison N-1.
- Sur la capacité à intégrer son projet personnel au sein du projet collectif équipe de France, orienté vers les championnats du monde junior et U23.

Les pilotes sont informé-e-s individuellement par le manager de la discipline de leur appartenance à l'un de ces deux collectifs du programme relève.

L'appartenance à ces collectifs est réévaluée chaque saison.



MODALITES DE SELECTION EN EQUIPE DE FRANCE ELITE

Parcours de compétitions 2024 - ELITE

➔ Objectifs ELITE 2024 :

- **Jeux Olympiques : PARIS (FRA) – 1 et 2 août 2024.**
Document modalités de sélection JO en ligne sur le site FFC
- Championnat du monde : ROCK HILL (USA) – 16 au 19 mai 2024.

➔ Épreuves permettant la sélection au championnat du monde élite :

- Coupe du monde élite 1 : ROTORUA (NZ) - 9 au 11 février 2024.
- Coupe du monde élite 2 : BRISBANE (AUS) - 23 au 25 février 2024.

➔ Principes ELITE :

- Est considéré-e comme élite tout-e pilote évoluant en catégorie élite en compétitions internationales.
- L'objectif est de se servir des compétitions internationales de références élites et courues sur le format Olympique pour sélectionner l'équipe de France élite sur le championnat du monde et les Jeux Olympiques. En dehors des courses « objectifs », les équipes de France élites seront engagées sur toutes ou partie des coupes du monde élite.

CHAMPIONNAT DU MONDE - ELITE

ROCK HILL (USA) – 16 au 19 mai 2024

Annonce sélection : après CDE de Zolder

➔ Modalités de qualification :

- En catégories élites (hommes et femmes), seul-e-s les pilotes sélectionné-e-s en équipe de France peuvent prendre part au championnat du monde.
- Après proposition du DPO, le DTN peut ne pas remplir la totalité des quotas attribués pour l'épreuve en question.

Quotas élites hommes :

CLASSEMENT UCI PAR NATIONS AU 31/12/2023	Nombre de quotas
1 ^{ère} à 4 ^{ème} nations	5
5 ^{ème} à 8 ^{ème} nations	4
9 ^{ème} à 14 ^{ème} nations	3
15 ^{ème} à 23 ^{ème} nations	2

- Les pilotes classés dans les 8 premiers du classement UCI individuel 2023 sont qualifiés nominativement en plus des quotas ci-dessus.
- Chaque nation non qualifiée a le droit d'enregistrer 1 pilote.
- Chaque nation a le droit d'enregistrer 2 pilotes de réserve.

Quotas élites femmes :

CLASSEMENT UCI PAR NATIONS AU 31/12/2023	Nombre de quotas
1 ^{ère} à 4 ^{ème} nations	5
5 ^{ème} à 8 ^{ème} nations	4
9 ^{ème} à 14 ^{ème} nations	3
15 ^{ème} à 23 ^{ème} nations	2

- Les pilotes classées dans les 8 premières du classement UCI individuel 2023 sont qualifiées nominativement en plus des quotas ci-dessus.
- Chaque nation non qualifiée a le droit d'enregistrer 1 pilote.
- Chaque nation a le droit d'enregistrer 2 pilotes de réserve.

➔ Modalités de sélectionnabilité en équipe de France des pilotes élites :

- Les pilotes appartenant au collectif Olympique.
- Les pilotes ayant obtenu à minima une performance ci-dessous :

ELITES	HOMMES	FEMMES
Saison 2024	-Top 10 du classement coupe du monde élite au 27/02/2024 -Podium d'une manche de coupe du monde élite avant le 27/02/2024	-Top 10 du classement coupe du monde élite au 27/02/2024 -Podium d'une manche de coupe du monde élite avant le 27/02/2024

Dans l'intérêt de l'Équipe de France, un-e pilote peut être sélectionnable à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence élite courues sur le format olympique en 2024.

Les quotas restants après la phase de sélectionnabilité, s'ils sont attribués, seront orientés prioritairement vers des pilotes issus ou en capacité d'intégrer le « programme Olympique » déterminé par le DTN, au regard de l'analyse des épreuves internationales de référence élite.

➔ Modalités de sélection nominative en équipe de France des pilotes élites :

Parmi les pilotes sélectionnables et dans l'objectif de sélectionner celles et ceux ayant les plus grandes capacités à obtenir l'or ou une médaille en championnat du monde et/ou aux Jeux Olympiques, la sélection nominative des titulaires et remplaçant-e-s sera effectuée selon les modalités suivantes :

1. Capacité à performer :

- Analyse des résultats sur les 4 premières manches de coupe du monde élite 2024.

2. Capacité à faire performer l'équipe de France :

- Adéquation avec le projet équipe de France, soit la capacité à intégrer son projet personnel au sein du projet collectif équipe de France :
 - Esprit d'équipe
 - Partage des valeurs et respect des règles de fonctionnement équipe de France
 - Communication au head coach des programmations et planifications d'entraînement
 - Communication au médecin des informations médicales
- Adhésion à une préparation spécifique et à un programme de compétitions de niveau mondial validé en amont par le head coach du collectif France.

➔ Cas médicaux :

Le DTN et le DPO étudient toute sélectionnabilité potentielle de pilotes en retour à la compétition après une période d'arrêt pour raison médicale. Pour prendre sa décision, le DTN s'appuie sur tout ou partie des éléments suivants :

- Avis médical du médecin en charge des équipes de France de BMX racing.
- Résultats internationaux antérieurs et expérience des podiums internationaux.
- 2 dernières performances internationales avant blessure et/ou niveau de performance internationale en reprise de compétition.

CHAMPIONNAT D'EUROPE - ELITE

VERONE (ITA) – 31 mai au 2 juin 2024

Annonce qualification : après CDE de Zolder

➤ Modalités de qualification :

- Quotas élites hommes : 16 pilotes
- Quotas élites femmes : 16 pilotes
- Après proposition du DPO, le DTN peut ne pas remplir la totalité des quotas attribués pour l'épreuve en question.

➤ Modalités de qualification nominative des quotas élites HORS EQUIPE DE FRANCE :

La qualification nominative des pilotes élites hors équipe de France pour le championnat d'Europe élite s'effectue selon les modalités suivantes entre le 1^{er} janvier 2024 et le 2 avril 2024 :

- Les pilotes appartenant au programme Olympique.
- Analyse des résultats du pilote sur les épreuves internationales de référence élite.
- Minimas de performance exigés :
 - ¼ de finale sur une manche de coupe du monde élite.
 - Ou pour les hommes, ¼ de finale sur une manche de coupe d'Europe élite (au 2 avril 2024).
 - Ou pour les femmes, ½ finale sur une manche de coupe d'Europe élite (au 2 avril 2024).

➤ Cas médicaux :

Le DTN et le DPO étudient toute sélectionnabilité potentielle de pilotes en retour à la compétition après une période d'arrêt pour raison médicale. Pour prendre sa décision, le DTN s'appuie sur tout ou partie des éléments suivants :

- Avis médical du médecin en charge des équipes de France de BMX racing.
- Résultats internationaux antérieurs et expérience des podiums internationaux.
- 2 dernières performances internationales avant blessure et/ou niveau de performance internationale en reprise de compétition.

COUPES DU MONDE 2024 - ELITE

➔ Modalités de sélectionnabilité des pilotes élites :

Au regard de la saison 2023, seul-e-s les pilotes du collectif Olympique déterminé par le DTN et le DPO sont sélectionnables en équipe de France pour les manches de coupe du monde élite 2024 suivantes :

- Coupe du monde élite 1 : ROTORUA (NZ) - 9 au 11 février 2024.
- Coupe du monde élite 2 : BRISBANE (AUS) - 23 au 25 février 2024.

Dans l'intérêt de l'Équipe de France, un-e pilote garde la possibilité d'acquérir le statut de sélectionnable à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence.

➔ Modalités de sélection nominative des pilotes élites :

Parmi les pilotes sélectionnables et dans l'objectif de sélectionner celles et ceux ayant les plus grandes capacités à obtenir l'or ou une médaille en championnats du monde et/ou aux Jeux Olympiques, la sélection nominative des titulaires est effectuée selon les modalités suivants :

1. Capacité à performer :

- Analyse des résultats sur les compétitions internationales de référence 2023 (championnat du monde, coupes du monde).

2. Capacité à faire performer l'équipe de France :

- Adéquation avec le projet équipe de France, soit la capacité à intégrer son projet personnel au sein du projet collectif équipe de France :
 - Esprit d'équipe
 - Partage des valeurs et respect des règles de fonctionnement équipe de France
 - Communication au head coach des programmations et planifications d'entraînement
 - Communication au médecin des informations médicales

➔ Cas médicaux :

Le DTN et le DPO étudient toute sélectionnabilité potentielle de pilotes en retour à la compétition après une période d'arrêt pour raison médicale. Pour prendre sa décision, le DTN s'appuie sur tout ou partie des éléments suivants :

- Avis médical du médecin en charge des équipes de France de BMX racing.
- Résultats internationaux antérieurs et expérience des podiums internationaux.
- 2 dernières performances internationales avant blessure et/ou niveau de performance internationale en reprise de compétition.



MODALITES DE SELECTION EN EQUIPE DE FRANCE U23

Parcours de compétitions 2024 - U23

➔ Objectif U23 2024 :

- Championnat du monde U23 : ROCK HILL (USA) - 16 au 19 mai 2024.

➔ Épreuves permettant la sélection au championnat du monde U23 :

- Coupe d'Europe 1 : SARRIANS (FRA) - 8 au 10 mars 2024.
- Coupe d'Europe 2 : ZOLDER (BEL) - 29 au 31 mars 2024.

➔ Principes U23 :

- Est considéré-e comme U23 tout-e pilote évoluant en catégorie U23 en compétitions internationales.
- L'objectif est de se servir des compétitions internationales de références U23 et courues sur le format Olympique pour sélectionner l'équipe de France U23 sur les championnats du monde U23.

CHAMPIONNAT DU MONDE – U23

ROCK HILL (USA) – 16 au 19 mai 2024

Annonce qualification/sélection : après CDE de Zolder

➔ Modalités de qualification :

- Le DTN peut ne pas remplir la totalité des quotas attribués pour l'épreuve en question.

➔ Quotas U23 hommes :

CLASSEMENT UCI PAR NATIONS AU 31/12/2023	Nombre de quotas
1 ^{ère} à 4 ^{ème} nations	5
5 ^{ème} à 8 ^{ème} nations	4
9 ^{ème} à 14 ^{ème} nations	3
15 ^{ème} à 23 ^{ème} nations	2

- Chaque nation non qualifiée a le droit d'enregistrer 1 pilote.
- Chaque nation a le droit d'enregistrer 2 pilotes de réserve.

➔ Quotas U23 femmes :

CLASSEMENT UCI PAR NATIONS AU 31/12/2023	Nombre de quotas
1 ^{ère} à 4 ^{ème} nations	5
5 ^{ème} à 8 ^{ème} nations	4
9 ^{ème} à 14 ^{ème} nations	3
15 ^{ème} à 23 ^{ème} nations	2

- Chaque nation non qualifiée a le droit d'enregistrer 1 pilote.
- Chaque nation a le droit d'enregistrer 2 pilotes de réserve.

➔ Modalités de sélectionnabilité en équipe de France des pilotes U23 :

- Les pilotes ayant obtenu à minima une performance ci-dessous :

U23	HOMMES	FEMMES
Saison 2024	-Top 3 du classement coupe d'Europe U23 au 02/04/2024 -Victoire d'une manche de coupe d'Europe U23 avant le 02/04/2024	-Top 3 du classement coupe d'Europe U23 au 02/04/2024 -Victoire d'une manche de coupe d'Europe U23 avant le 02/04/2024

Dans l'intérêt de l'Équipe de France, un-e pilote peut être sélectionnable à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence U23 ou élite courues sur le format olympique en 2024.

➔ Modalités de sélection nominative en équipe de France des pilotes U23 :

Parmi les pilotes sélectionnables et dans l'objectif de sélectionner celles et ceux ayant les plus grandes capacités à obtenir l'or ou une médaille en championnat du monde U23, la sélection nominative des titulaires et remplaçant-e-s sera effectuée selon les modalités suivantes :

1. Capacité à performer :

- **Analyse des résultats sur les 4 premières manches de coupe d'Europe U23 2024.**
- Analyse des performances sur les 4 premières manches de coupes d'Europe élite 2024 pour les pilotes qui auraient fait le choix de rouler dans cette catégorie à l'échelon Européen.
- Analyse des performances sur les 4 premières manches de coupes du monde U23 2024 pour les pilotes ayant fait le choix de participer à ces compétitions.

2. Capacité à faire performer l'équipe de France :

- Adéquation avec le projet équipe de France, soit la capacité à intégrer son projet personnel au sein du projet collectif équipe de France :
 - Esprit d'équipe
 - Partage des valeurs et respect des règles de fonctionnement équipe de France
 - Communication au coach du collectif relève des programmations et planifications d'entraînement
 - Communication au médecin des informations médicales
- Adhésion à une préparation spécifique et à un programme de compétitions de niveau mondial validé en amont par le coach du collectif relève.

➔ Modalités de qualification nominative des quotas U23 HORS EQUIPE DE FRANCE :

La qualification nominative des pilotes U23 hors équipe de France pour le championnat du monde U23 s'effectue selon les modalités suivantes entre le 1^{er} janvier 2024 et le 2 avril 2024 :

- Analyse des résultats sur les épreuves internationales de référence U23.
- Minima de performance exigé :
 - 1/2 finale sur une manche de coupe d'Europe U23.

➔ Cas médicaux :

Le DTN étudie toute sélectionnabilité potentielle de pilotes en retour à la compétition après une période d'arrêt pour raison médicale. Pour prendre sa décision, le DTN s'appuie sur tout ou partie des éléments suivants :

- Avis médical du médecin en charge des équipes de France de BMX racing.
- Résultats internationaux antérieurs et expérience des podiums internationaux.
- 2 dernières performances internationales avant blessure et/ou niveau de performance internationale en reprise de compétition.

CHAMPIONNAT D'EUROPE – U23

VERONE (ITA) – 31 mai au 2 juin 2024

Annnonce qualification : après CDE de Zolder

➤ Modalités de qualification :

- Quotas U23 hommes : 16 pilotes
- Quotas U23 femmes : 16 pilotes

- Le DTN peut ne pas remplir la totalité des quotas attribués pour l'épreuve en question.

➤ Modalités de qualification nominative des quotas U23 HORS EQUIPE DE FRANCE :

La qualification nominative des pilotes U23 hors équipe de France pour le championnat d'Europe U23 s'effectue selon les modalités suivantes entre le 1^{er} janvier 2024 et le 2 avril 2024 :

- Les pilotes appartenant au programme Relève.
- Analyse des résultats sur les épreuves internationales de référence U23 ou élite.
- Minimas de performance exigés :
 - 1/2 finale sur une manche de coupe d'Europe U23 (au 2 avril 2024).

➤ Cas médicaux :

Le DTN étudie toute sélectionnabilité potentielle de pilotes en retour à la compétition après une période d'arrêt pour raison médicale. Pour prendre sa décision, le DTN s'appuie sur tout ou partie des éléments suivants :

- Avis médical du médecin en charge des équipes de France de BMX racing.
- Résultats internationaux antérieurs et expérience des podiums internationaux.
- 2 dernières performances internationales avant blessure et/ou niveau de performance internationale en reprise de compétition.



MODALITES DE SELECTION EN EQUIPE DE FRANCE JUNIOR

Parcours de compétitions 2024 – JUNIOR

➔ Objectif JUNIOR 2024 :

- Championnat du monde junior : ROCK HILL (USA) - 16 au 19 mai 2024.

➔ Épreuves permettant la sélection au championnat du monde junior :

- Coupe d'Europe 1 : SARRIANS (FRA) - 8 au 10 mars 2024.
- Coupe d'Europe 2 : ZOLDER (BEL) - 29 au 31 mars 2024.

➔ Principes JUNIOR :

- Est considéré-e comme junior tout-e pilote évoluant en catégorie junior en compétitions internationales.
- Les équipes de France juniors seront engagées sur le championnat du monde junior.

CHAMPIONNAT DU MONDE – JUNIOR

ROCK HILL (USA) – 16 au 19 mai 2024

Annonce qualification/sélection : après CDE de Zolder

➔ Modalités de qualification :

- Le DTN peut ne pas remplir la totalité des quotas attribués pour l'épreuve en question.

➔ Quotas juniors hommes :

CLASSEMENT UCI PAR NATIONS AU 31/12/2023	Nombre de quotas
1 ^{ère} à 4 ^{ème} nations	5
5 ^{ème} à 8 ^{ème} nations	4
9 ^{ème} à 14 ^{ème} nations	3
15 ^{ème} à 23 ^{ème} nations	2

- Chaque nation non qualifiée a le droit d'enregistrer 1 pilote.
- Chaque nation a le droit d'enregistrer 2 pilotes de réserve.

➔ Quotas juniors femmes :

CLASSEMENT UCI PAR NATIONS AU 31/12/2023	Nombre de quotas
1 ^{ère} à 4 ^{ème} nations	5
5 ^{ème} à 8 ^{ème} nations	4
9 ^{ème} à 14 ^{ème} nations	3
15 ^{ème} à 23 ^{ème} nations	2

- Chaque nation non qualifiée a le droit d'enregistrer 1 pilote.
- Chaque nation a le droit d'enregistrer 2 pilotes de réserve.

➔ Modalités de sélectionnabilité en équipe de France des pilotes juniors :

- Les pilotes juniors 1 en 2023 et finalistes du championnat du monde junior 2023.
- Les pilotes ayant obtenu à minima une performance ci-dessous :

JUNIORS	HOMMES	FEMMES
Saison 2024	-Top 3 du classement coupe d'Europe junior au 02/04/2024 -Victoire d'une manche de coupe d'Europe junior avant le 02/04/2024	-Top 3 du classement coupe d'Europe junior au 02/04/2024 -Victoire d'une manche de coupe d'Europe junior avant le 02/04/2024

Dans l'intérêt de l'Équipe de France, un-e pilote peut être sélectionnable à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence junior ou U23 courues sur le format olympique en 2024.

➔ Modalités de sélection nominative en équipe de France des pilotes juniors :

Parmi les pilotes sélectionnables et dans l'objectif de sélectionner celles et ceux ayant les plus grandes capacités à obtenir l'or ou une médaille en championnat du monde junior, la sélection nominative des titulaires et remplaçant-e-s est effectuée selon les modalités suivantes :

1. Capacité à performer :

- Analyse des résultats sur les 4 premières manches de coupe d'Europe junior 2024.
- Analyse des performances sur les 4 premières manches de coupes du monde U23 2024 pour les pilotes ayant fait le choix de participer à ces compétitions.

2. Capacité à faire performer l'équipe de France :

- Adéquation avec le projet équipe de France, soit la capacité à intégrer son projet personnel au sein du projet collectif équipe de France :
 - Esprit d'équipe
 - Partage des valeurs et respect des règles de fonctionnement équipe de France
 - Communication au coach du collectif relève des programmations et planifications d'entraînement
 - Communication au médecin des informations médicales
- Adhésion à une préparation spécifique et à un programme de compétitions de niveau mondial validé en amont par le coach du collectif relève.

➔ Modalités de qualification nominative des quotas juniors HORS EQUIPE DE FRANCE :

La qualification nominative des pilotes juniors hors équipe de France pour le championnat du monde junior s'effectue selon les modalités suivantes entre le 1^{er} janvier 2024 et le 2 avril 2024 :

- Analyse des résultats sur les épreuves internationales de référence junior ou U23.
- Minimas de performance exigé :
 - 1/2 de finale sur une manche de coupe d'Europe junior.

➔ Cas médicaux :

Le DTN étudie toute sélectionnabilité potentielle de pilotes en retour à la compétition après une période d'arrêt pour raison médicale. Pour prendre sa décision, le DTN s'appuie sur tout ou partie des éléments suivants :

- Avis médical du médecin en charge des équipes de France de BMX racing.
- Résultats internationaux antérieurs et expérience des podiums internationaux.
- 2 dernières performances internationales avant blessure et/ou niveau de performance internationale en reprise de compétition.

CHAMPIONNAT D'EUROPE – JUNIOR

VERONE (ITA) – 31 mai au 2 juin 2024

Annonce qualification : après la CDE de Zolder

➔ Modalités de qualification :

- ➔ Quotas juniors hommes : 16 pilotes
- ➔ Quotas juniors femmes : 16 pilotes
- Le DTN peut ne pas remplir la totalité des quotas attribués pour l'épreuve en question.

➔ Modalités de qualification nominative des quotas juniors HORS EQUIPE DE FRANCE :

La qualification nominative des pilotes juniors hors équipe de France pour le championnat d'Europe junior s'effectue selon les modalités suivantes entre le 1^{er} janvier 2024 et le 2 avril 2024 :

- Les pilotes appartenant au programme Relève.
- Analyse des résultats sur les épreuves internationales de référence junior ou U23.
- Minimas de performance exigés :
 - 1/4 de finale sur une manche de coupe d'Europe junior (au 2 avril 2024).

➔ Cas médicaux :

Le DTN étudie toute sélectionnabilité potentielle de pilotes en retour à la compétition après une période d'arrêt pour raison médicale. Pour prendre sa décision, le DTN s'appuie sur tout ou partie des éléments suivants :

- Avis médical du médecin en charge des équipes de France de BMX racing.
- Résultats internationaux antérieurs et expérience des podiums internationaux.
- 2 dernières performances internationales avant blessure et/ou niveau de performance internationale en reprise de compétition.

Fédération Française de Cyclisme

1, rue Laurent FIGNON – 78 180 Montigny Le Bretonneux.

Téléphone : 08 11 04 05 55 / 01 81 88 09 24 - Courriel : info@ffc.fr

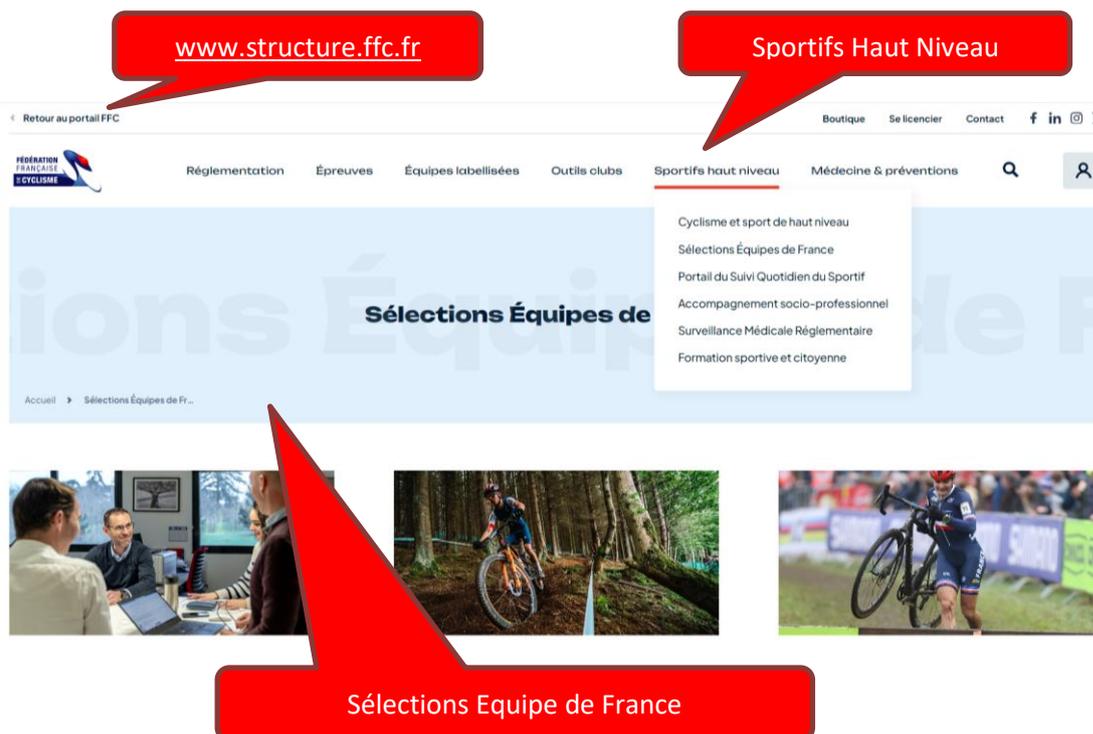
Direction Technique Nationale / Équipes de France

Emmanuelle LAPIERRE - E-mail : e.lapierre@ffc.fr - Tél : +33 (0)1 81 88 09 52

Les cadres de la discipline BMX racing

- COSSARD Patrice – Manager de la filière BMX racing.
- SASTRE Julien – Head coach équipe de France BMX racing.
- MARCHAL Simon – Entraîneur pôle France SQY / Coach équipe de France Elite.
- CHERBONNEL Yann – Responsable pôles France SQY et Bourges / Programme détection.
- JACQUIER Mathieu – Entraîneur pôle France jeune Bourges / Coach équipe de France Relève.

Diffusion des Sélections en Équipe de France



The screenshot shows the website www.structure.ffc.fr. A red callout bubble points to the URL. Another red callout bubble points to the 'Sportifs Haut Niveau' menu item in the navigation bar. Below the navigation bar, the 'Sportifs haut niveau' menu is expanded, listing: Cyclisme et sport de haut niveau, Sélections Équipes de France, Portail du Suivi Quotidien du Sportif, Accompagnement socio-professionnel, Surveillance Médicale Réglementaire, and Formation sportive et citoyenne. A red arrow points from the 'Sélections Équipes de France' menu item to a red callout bubble at the bottom of the page. The main content area features a large heading 'Sélections Équipes de France' and three images: a meeting, a cyclist on a trail, and a cyclist on a road bike.